

# Un an après, où en est-on ?



UNE GOUVERNANCE  
SIMPLIFIÉE

L'ÉLARGISSEMENT  
DE  
L'APPRENTISSAGE

L'INDIVIDU  
AU CŒUR  
DU SYSTÈME

LA REFONDATION  
DES CERTIFICATIONS  
PROFESSIONNELLES

LA QUALITÉ  
DE LA FORMATION,  
ACTE II

**9** critères examinés par France compétences pour toute nouvelle **demande d'enregistrement ou révision** d'une certification au RNCP



**8** niveaux de certification déclinés en **3 descripteurs** (alignement sur le cadre européen de certifications) caractérisent une certification professionnelle

**5** ans maximum : durée de vie d'une certification enregistrée aux répertoires

**2** répertoires nationaux : RNCP (7 958 certifications) et Répertoire spécifique (2 176 certifications et habilitations)

## Nouveau processus d'enregistrement des certifications professionnelles

